

Strasbourg, le 28 février 2024

Inscriptions dans les écoles publiques de Strasbourg pour la rentrée 2024

Les **premières inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires de Strasbourg et aux services périscolaires** (cantine, accueils périscolaires et de loisirs) pour la rentrée de septembre 2024 auront lieu cette année du **4 mars au 13 avril**. Pour les enfants déjà inscrits, seules les **réinscriptions aux services périscolaires seront à effectuer entre le 1^{er} avril et le 15 mai**.

Pour la première inscription, les parents sont invités à remplir le « Dossier d'inscription à l'école et aux services périscolaires à Strasbourg », disponible en ligne, à l'accueil du centre administratif, dans les mairies de quartier ainsi que dans les écoles maternelles et élémentaires de Strasbourg.

Les parents pourront procéder à l'inscription de leur·s enfant·s jusqu'au 13 avril 2024 selon les modalités suivantes :

- **En ligne en créant un compte sur le « Kiosque Famille »**, plateforme de services en ligne accessible 24h sur 24. Un numéro d'assistance est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 au 08 00 43 60 60.
- En cas de difficultés pour effectuer une première inscription sur Internet, il sera possible de **prendre rendez-vous au Centre administratif à partir du 11 mars** en ligne ou par téléphone au 03 68 98 51 43 ou de se rendre au Centre administratif entre le 18 mars et le 13 avril pour bénéficier d'une assistance dans les démarches en ligne.
- **Par courrier** : le dossier complet pourra être renvoyé (avec une copie de toutes les pièces justificatives demandées) à l'adresse suivante : Ville et Eurométropole de Strasbourg - Direction de l'enfance et de l'éducation / SIS - 1 parc de l'Etoile - 67076 Strasbourg Cedex

Une fois le certificat d'inscription réceptionné, les parents devront **rapidement contacter** par mail ou par téléphone, la direction de l'école mentionnée sur le certificat d'inscription scolaire qui leur sera remis par la Ville de Strasbourg. Ce document est nécessaire pour procéder à l'admission de l'enfant au sein de l'école.

Le renouvellement des services périscolaires se fera **uniquement** via le Kiosque Famille.

Contact Presse :

Amandine Potier – amandine.potier@strasbourg.eu – 03 68 98 68 70
strasbourg.eu/espace-presse



Plus d'informations sur strasbourg.eu/inscription-enfant

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 03 68 98 51 38 /
strasbourg.eu/inscriptionscolaire-periscolaire

